

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

ETUDES ET PROJETS NEUFS – CLOTURE D'OPERATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE AU BUDGET PRINCIPAL - ZAE LES GUILLEES A CHAURAY

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C34-09-2020-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020****ETUDES ET PROJETS NEUFS – CLOTURE D'OPERATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE AU BUDGET PRINCIPAL - ZAE LES GUILLEES A CHAURAY**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Depuis sa création en 2000, la Communauté d'Agglomération du Niortais a procédé à la comptabilisation d'opérations au sein d'un budget annexe ZAE en vue de procéder à l'aménagement et à la commercialisation de terrains à vocation économique,

Considérant que l'ensemble des écritures comptables et budgétaires se rapportant à l'opération LES GUILLEES ont été passées et décrites dans la comptabilité du budget annexe Zones d'Activités Economiques,

Considérant que la totalité des terrains commercialisables de cette zone a été vendue et que les travaux de finition sont achevés, il convient de procéder à la clôture comptable de cette zone.

Opération	Résultat financier
LES GUILLEES	153 164,75 €

La clôture de cette opération implique un transfert automatique du résultat financier de clôture au budget Principal. Les écritures comptables sont les suivantes :

- Les excédents font l'objet d'un mandat sur le budget annexe ZAE au compte 6522 « Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget Principal » et d'un titre au budget Principal sur le compte 7551 « Excédent des budgets annexes à caractère administratif ».

Il convient également de procéder au solde des déclarations de TVA sur cette opération.

Le Conseil d'Agglomération :

- Autorise la clôture des comptes des opérations annexes ci-dessus mentionnées à la date du 28 septembre 2020,

- Valide les résultats de clôture.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C34-09-2020-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020